

ÉDUCATION MUSICALE

Au cours du cycle central du collège, les acquis de l'année de 6^e en éducation musicale seront confortés puis développés et approfondis. Une production sonore riche de diversités et propice au sentiment partagé de plaisir musical demeure l'objectif prioritaire de l'ensemble des activités.

I Chant

L'interprétation d'un répertoire diversifié, intégrant le goût des adolescents pour la chanson contemporaine, constitue la base des activités vocales. Les techniques qui s'y rapportent, largement développées dans le programme de 6^e, restent les moyens fondamentaux de ces acquisitions et prennent en compte les évolutions physiologiques des élèves.

Le choix du répertoire, dans la complémentarité de celui qui a été acquis en 6^e, amène des situations polyphoniques plus nombreuses, différenciant filles et garçons, et permet un élargissement de la tessiture et une ouverture vers les langues et cultures étrangères.

La partition, adaptée et transcrite par le professeur, est toujours un outil privilégié permettant d'accéder à une maîtrise progressive des éléments du langage musical (voir chapitre Évaluation).

Comme pour la classe de 6^e, huit chants environ sont à étudier chaque année du cycle central. La pratique vocale collective sollicite à chacune de ses étapes l'implication, l'expression et les qualités d'interprète de chaque élève. À cet égard, la reprise des chants déjà appris est l'occasion d'en enrichir l'interprétation.

Les jeux vocaux, à la suite de ceux proposés en classe de 6^e, prolongent et dynamisent la culture vocale. Ils favorisent la mise en pratique des notions de langage : ils sont déjà des moments de création.

La création de chansons permet aux élèves de s'exprimer avec leurs mots, avec leurs musiques tout en intégrant les acquis du cours d'éducation musicale. C'est une activité délicate à mener. Elle reste au libre choix du professeur. À titre indicatif, la démarche pédagogique suivante est proposée ; elle suppose une interaction entre les activités d'analyse et de création.

■ Analyse de chansons : prosodie, présence et retour d'élé-



ments invariants, principe de variation, musicalité propre au texte, relation entre le texte et la mélodie : rapport entre notes et syllabes et tous les traitements que la musique fait subir au texte par le jeu de répétition, d'ajout, d'amplification et d'imitation.

■ Création de chanson :

- choix d'éléments musicaux structurants;
- appropriation de ces éléments par imprégnation, mémorisation, improvisation;
- choix des paroles : créations d'élèves, textes d'auteurs;
- élaboration de règles;
- intégration des possibilités offertes par les technologies nouvelles;
- accompagnement.

Lorsque la démarche de création est menée à son terme, la chanson, interprétée et transcrite, prend naturellement sa place dans le répertoire personnel de l'élève.

II Écoute

L'écoute d'œuvres pendant le cours d'éducation musicale constitue un moment privilégié où s'installent des repères émotionnels et culturels.

Familiarisés avec la démarche d'écoute explicitée dans les programmes de 6^e et développée dans les documents d'accompagnement, les élèves affinent leurs capacités auditives et analytiques, diversifient et enrichissent leurs connaissances. L'écoute est un moment propice au réinvestissement des compétences acquises à l'occasion des activités vocales et instrumentales : attention, mémorisation, sensibilité, imagination. Véritablement active, elle contribue à la cohérence des différentes activités de la classe.

La démarche conduit indifféremment du général au particulier, des composantes musicales et des notions aux œuvres et amène à dégager des analogies, des différences et des contrastes. On éclaire ainsi l'évolution du langage musical historiquement reliée aux autres formes d'expression (artistique, culturelle, scientifique et sociale) mais aussi aux lieux et fonctions auxquels la musique est destinée (monastère, église, château, place publique, salon, Cour, théâtre, salle de concert). La relation avec d'autres programmes du cycle central — en particulier avec le programme d'histoire qui s'étend du Moyen Âge au début du xx^e siècle —



contribuera à renforcer les repères culturels des élèves.

À chaque niveau du cycle central, la poursuite de ces objectifs prend appui sur six œuvres (ou extraits significatifs) de genres, de styles et d'époques différents. L'écoute active de ces œuvres de référence, choisies par le professeur, contribue à repérer des composantes musicales et des notions de langage (voir chapitre Évaluation), tout en soulignant l'originalité expressive du discours musical.

Autour de l'étude approfondie de ces six œuvres, l'audition d'autres extraits choisis dans des mondes sonores différents permettra d'élargir la démarche, d'établir des prolongements et de développer le sens critique.

La découverte par l'analyse auditive peut se faire :

- en prenant appui sur une œuvre du passé (œuvre de référence), pour en montrer d'éventuels développements jusqu'au présent ;
- en partant au contraire d'une œuvre d'aujourd'hui (œuvre de référence choisie parmi les musiques actuelles) pour mettre à jour dans une démarche inverse ses racines dans les œuvres du patrimoine.

La nature du public scolaire auquel il s'adresse, le souci de diversifier son approche, conduiront chaque enseignant à privilégier l'une ou l'autre de ces démarches ou à les alterner.

I Pratiques instrumentales

À partir d'une maîtrise de la monodie, ces pratiques s'orientent vers le jeu polyphonique. Elles intègrent progressivement les éléments de langage énoncés dans le chapitre Évaluation.

Le professeur choisit les instruments qui lui paraissent les mieux adaptés en restant attentif à la continuité au niveau de l'établissement et à la spécificité des classes. Quel que soit le vecteur de cette pratique (voix, flûte à bec, percussion, technologies nouvelles), elle gagne à être :

- associée, dans la phase d'apprentissage, à l'expression vocale,
- limitée dans le temps afin de maintenir l'équilibre des activités du cours,
- reliée le cas échéant à l'une ou l'autre de ces activités par souci d'une cohérence globale,
- ouverte à l'invention, qu'elle soit de nature mélodique,



harmonique ou rythmique, et notamment par tous les jeux qui font dialoguer solistes et groupes à l'intérieur d'une organisation formelle.

Il convient de diversifier et d'enrichir la palette sonore déjà utilisée en classe de 6^e, tout en veillant à respecter les exigences techniques propres à chaque instrument :

- flûtes à bec soprano, alto, ténor ;
- percussions (peaux, métaux, bois et lames) ;
- générateurs de sons ;
- autres instruments éventuellement pratiqués par les élèves.

L'imbrication des activités vocales et instrumentales trouve son aboutissement dans des productions collectives associant chant, contre-chant instrumental, accompagnement, instrumentation. Les arrangements réalisés par le professeur permettent la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et sensibilisent les élèves à la notion de responsabilité individuelle au sein du groupe.

C'est ainsi que la superposition et l'enchaînement d'éléments simples mais complémentaires conduisent à des productions sonores riches de leur diversité et propices au sentiment partagé de plaisir musical.

IV Évaluation

Comme pour la classe de 6^e, l'évaluation s'élabore à partir de toutes les situations musicales rencontrées en classe. Orale et écrite, individuelle et collective, elle porte sur la maîtrise de savoir-faire et de connaissances. C'est un élément important de motivation dès lors que sont évalués les compétences acquises, les progrès réalisés dans les différentes activités.

Elle peut mettre en valeur l'aptitude de chaque élève à tenir sa voix ou sa partie dans un jeu polyphonique (soliste / groupe, duo, trio) et à réinvestir ses acquis dans une situation d'invention.

À l'issue du cycle central, l'élève sera capable de :

- interpréter le répertoire choisi (vocal et instrumental): tenue, mémorisation, justesse, qualité sonore, phrasé articulation, précision rythmique, expression ;
- reconnaître les œuvres étudiées, identifier les principales notions abordées et réinvestir la démarche et les connaissances dans l'écoute d'autres extraits;



- reproduire, reconnaître, lire, écrire des éléments de langage liés à l'organisation du discours musical.

Composantes et notions musicales de référence

Espace	Horizontalité : monodie, polyphonie Verticalité : constitution d'accords (consonances, dissonances) puis enchaînements d'accords (suspension, conclusion) et leurs combinaisons
Temps	Éléments du dynamisme rythmique : pulsation, cellules rythmiques, carrures ; imitation, ostinato ; anacrouse, syncope
Couleur	Formations instrumentales et vocales Timbre et modes de jeu Dynamique et nuances
Forme	Motif Phrase musicale Thème Autres éléments structurants

